

COMPTE-RENDU DE SEANCE

DU 2 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le deux novembre à 20h30, le Conseil Municipal de Fontaine-le-Port dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Béatrice MOTHRÉ, Maire.

L'affichage de la convocation a été fait le 28 octobre 2015.

Présents :

Mme MOTHRÉ, M. DESARTHE, Mme HEUZÉ, M. CEDILLE, M. DORÉ,
Mme FOURNOL, M. PIGOT, M. GUILLOT, M. CHMIEL, Mme KECHICHIAN, Mme
TESSIER

Excusés : M. ROCHE a donné pouvoir à M. DESARTHE
Mme HENRIET a donné pouvoir à Mme MOTHRÉ

Absent :

M. FOY

Secrétaire de séance : M. Simon PIGOT

Mme le Maire ouvre la séance à 20h30

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du 24 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité

II – INTERCOMMUNALITE : CONFIRMATION DE RATTACHEMENT CC VALLEES ET CHATEAUX

Mme le Maire rappelle,

- au vu du Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale transmis le 13 octobre 2015 par Mr le Préfet, la CC Pays de Seine se voit rattachée au Pays de Fontainebleau.

L'organisation d'une réunion d'élus le samedi 17 novembre et la décision de tenir un conseil municipal le 2 novembre pour confirmer le vœu émis le 25 juin dernier et demander une sortie du Pays de Seine pour un rattachement à la CC Vallées et Châteaux est acté par les élus,

- que la délibération de ce soir s'exprime par rapport à la nouvelle carte, rapprochement du Pays de seine vers le Pays de Fbleau et la confirmation de demande de rattachement à la CC Vallées et Châteaux.

Elle regrette,

- le coté fourbe et sournois de Mr Mabilles, maire de Bois le Roi et Président du Pays de Seine ainsi que celui de Mme Hannion, adjoint de Bois le Roi et vice présidente au Pays de Seine qui ont appelé en fin d'après midi 2 adjoints pour déjouer le conseil municipal de ce soir afin de leur demander de faire pression auprès des élus pour annuler le conseil municipal au prétexte qu'il faut étudier le projet avec Seine et Forêt.,
- elle informe d'une réunion tenue le matin même en présence des (6) maires des CC Pays de Seine et Seine et Forêt, Mr le président du Pays de Seine ne parlant que de la gouvernance et des postes qui se verraient attribués aux uns et aux autres, en cas de rapprochement de ces 2 CC ou en cas de rapprochement avec Pays de Fontainebleau, Mr le Président de Seine et Forêt fait remarquer que ces calculs ne sont pas bons.
- l'idée serait de faire un rapprochement de ces 2 CC (16000 habitants – seuil de référence loi Nôtre) puis de faire réaliser une étude de projets, rappelle qu'à ce matin l'ensemble des élus communautaires n'ont toujours pas été informés d'un tel rapprochement et qu'aucun projet de territoire n'est établi,
- elle informe s'être exprimée en rappelant que le choix des élus de Fontaine le Port envers le rattachement à Vallées et Châteaux se situaient sur les besoins de la population Portfontaine dans leur quotidien (enfance – aide ménagère – transports -) et les contraintes mises par l'état envers les communes (urbanisme -) Et certainement pas au regard d'une position "de gouvernance " ni d'un projet de territoire qui n'existe pas,
- elle rappelle avoir toujours donné envers les élus municipaux, au plus juste et le plus transparent possible l'ensemble des informations qu'elle détenait,
- elle mentionne que le projet remis par Mr le Préfet fait ressortir la demande de Fontaine le Port avec les explications données pour un rattachement à Vallées et Châteaux, qu'un choix d'élus voté à l'unanimité en conseil n'est pas rien au vu du travail qui a été fourni en commission municipale.

Mr Cédille,

- s'interroge sur l'accord ou non que pourrait donner Mr le Préfet,
- Fontaine pourrait se retrouver isolé en cas de refus et se retrouver dans un regroupement vers Seine et Forêt ou vers le Pays Fbleau (72000 Habitants) ce qui n'aurait pas été leur premier choix,
- entend qu'aucun projet de territoire n'est réalisé avec Seine et Forêt,

Simon Pigot informe qu'il est important d'être crédible et de maintenir le choix que le conseil a fait le 25 juin,

Des élus regrettent l'attitude du maire de Bois le Roi, président du Pays de Seine et des appels de l'après midi pour influencer les adjoints, créer le doute et parlent du coté intrigant de J Mabilles.

Mme le Maire donne lecture de la délibération à prendre,

Le Conseil municipal

Refuse le rattachement du Pays de Seine au Pays de Fontainebleau,

Adopte et confirme à l'unanimité sa demande de rattachement à la communauté de communes de Vallées et Châteaux,

III- INFORMATIONS DIVERSES

Mme le Maire informe,

- avoir transmis au président du SMICTOM la pétition d'environ 300 signatures ouverte par un administré pour refuser la nouvelle réglementation d'accès de la déchetterie du châtelet,
- avoir demandé que l'ensemble du règlement soit revu et que s'il y a des fraudeurs que ce n'était pas aux administrés à en faire les frais.

Le président du SMICTOM demandera au SMITOM de Vaux le Pénil de remettre ce point à l'ordre du jour.

- que la cérémonie du 11 novembre se déroulera à 9 h au monument Place Pasteur, suivi des dépôts de gerbes au carré militaire du cimetière,

La messe se tiendra cette année à 10 h à Chartrettes,

Prochain conseil municipal le jeudi 19 novembre à 20h30.

Levée de séance à 22 h.



Le Maire,

Béatrice Mothré

ELECTIONS REGIONALES

6 DECEMBRE 2015

8h à 10h30	13h à 15h30
Nicolas CEDILLE	Sophie KECHICHIAN
Jacques GUILLOT	Patrick DORÉ
10h30 à 13h	15h30 à 18h
Sylvain ROCHE	Simon PIGOT
Dominique FOURNOL	Xavier DESARTHE

Membres du bureau de vote :

- 1 président : Béatrice MOTHRÉ, suppléant Xavier DESARTHE
- 2 assesseurs : Nicolas CEDILLE, Patrick DORÉ
- 1 secrétaire : Stéphanie HENRIET

Les membres du bureau de vote doivent ouvrir le bureau, à 8 heures le matin (arrivée à 7h45) et le fermer à 18 heures le soir (arrivée à 17h45). Ils doivent être présents jusqu'à la clôture du procès verbal pour le signer avant le dépôt à Nangis.

En dehors de l'ouverture et de la fermeture du bureau, dans la journée, la présence de tous les membres du bureau n'est pas indispensable.

Deux membres du bureau au moins doivent être présents pendant tout le cours des opérations électorales.

ELECTIONS REGIONALES

13 DECEMBRE 2015

8h à 10h30	13h à 15h30
Nicolas CEDILLE	Maryline HEUZÉ
Jacques GUILLOT	Patrick DORÉ
10h30 à 13h	15h30 à 18h
Dominique FOURNOL	Simon PIGOT
Maryline HEUZÉ	Xavier DESARTHE

Composition du bureau :

- 1 président : Béatrice MOTHRE, suppléant Xavier DESARTHE
- 2 assesseurs : Nicolas CEDILLE Simon PIGOT
- 1 secrétaire : Patrick DORÉ

Les membres du bureau de vote doivent ouvrir le bureau, à 8 heures le matin (arrivé à 7h45) et le fermer à 18 heures le soir (arrivé à 17h45). Ils doivent être présents jusqu'à la clôture du procès verbal pour le signer avant le dépôt au commissariat.

En dehors de l'ouverture et de la fermeture du bureau, dans la journée, la présence de tous les membres du bureau n'est pas indispensable.

Deux membres du bureau au moins doivent être présents pendant tout le cours des opérations électorales.